



Les Archers de Paris  
ont le plaisir de vous convier le  
**Dimanche 12 mai 2019** au  
**Trophée Départemental des Mixtes**  
**Qualificatif pour le Trophée National**  
Réservé aux équipes ayant participé à la manche en salle  
**12 €** par équipe

**Lieu :** 53 Boulevard de l'Amiral Bruix, 75016 Paris (Métro : porte Dauphine ou porte Maillot)

**Horaires :**

**Débutants (1<sup>ère</sup> année de licence) et Arcs nus : 30 m**

08h30	Ouverture du greffe
09h15 – 10h00	2 Volées d'échauffement puis qualifications par équipe (5 volées de 4 flèches)
10h00 – 10h20	Pause et constitution des poules
10h20 – 11h30	3 matchs de poules
11h30 – 11h50	Pause et centralisation des résultats
11h50 – 12h15	Big shoot off pour les vainqueurs de chaque poule

**Arcs Classiques et Poulies : 50 m**

13h30	Ouverture du greffe
14h15 – 15h00	2 Volées d'échauffement puis qualifications par équipe (5 volées de 4 flèches)
15h00 – 15h20	Pause et constitution des poules
15h20 – 16h30	3 matchs de poules
16h30 – 16h50	Pause et centralisation des résultats
16h50 – 17h15	Big shoot off pour les vainqueurs de chaque poule

Une équipe est composée d'une femme et d'un homme de la même catégorie (cf. ci-dessous) et du même club (règlement complet : [http://www.ffta.fr/sites/ffta/files/tdm\\_reglement\\_2019.pdf](http://www.ffta.fr/sites/ffta/files/tdm_reglement_2019.pdf))

Tous les types de licences permettent d'y participer, à l'exception des licences découverte et sans pratique.

<b>1<sup>ère</sup> année de licence</b>	.....	<b>30 m – Ø 80</b>
<b>Arcs classiques</b>	.....	<b>50 m – Ø 122</b>
<b>Arcs à poulies</b>	.....	<b>50 m – Ø 122</b>
<b>Arcs nus</b>	.....	<b>30 m – Ø 80</b>

**Déroulement :** Mini-qualification par équipe, puis matchs de poule en sets (toutes les équipes se rencontrent) et Big Shoot-Off pour déterminer le vainqueur.

**Qualifications :** Échauffement puis 5 volées de 4 flèches (2 flèches par archer) – 1 min 20 / volée.  
Si des égalités demeurent après comptage des 10 et 9, un tirage au sort est effectué.

**Matches :** Matches en sets pour toutes les catégories.  
Règlement habituel du tir par équipe mixte en arc classique : un set gagné donne 2 points, égalité donne 1 point aux deux équipes ; la première équipe qui atteint 5 points a gagné ; Si 4-4 : tir de barrage.  
Victoire match = 2 points pour le classement. Quand il y a un nombre impair d'équipes : un match à vide donne une victoire 5-0. En cas d'égalité après les matchs de poule, le départage s'effectuera sur les points en set puis par le score des qualifications. Si l'égalité persiste un tir de barrage sera nécessaire.

**Big Shot Off :** Il se tire entre les vainqueurs de chaque poule (ou les deux premières équipes s'il n'y a qu'une poule) sous les encouragements de tous les participants.

**Récompenses :** 20 minutes après la fin de chaque demi-journée, suivi du verre de l'amitié

**Inscriptions :** Par mail à [saintpierre3@wanadoo.fr](mailto:saintpierre3@wanadoo.fr) à avant le **04/05/2019**, puis retourner le mandat sous 72 h avec son règlement à l'ordre de « **Archers de Paris** » à l'adresse suivante : M. Henri DE SAINT Pierre, 21 rue Nolle, 75017 Paris.



# Trophée Départemental des Mixtes

Dimanche 12 mai 2019



Compagnie/Club. : \_\_\_\_\_  
Correspondant : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Email : \_\_\_\_\_

Catégorie	Nom – prénom	N° Licence	1 <sup>ère</sup> année classique	Classique Ttes cat.	Poulies C/J/S1/S2	Arcs Nus Ttes cat.

À retourner avant le 04 mai 2019 accompagné du règlement à l'ordre des Archers de Paris

@ : [saintpierre3@wanadoo.fr](mailto:saintpierre3@wanadoo.fr)

☰ : M. Henri DE SAINT Pierre, 21 rue Nollet, 75017 Paris